



ORGANE DE L'ŒUVRE DE LA CATHÉDRALE DE MONTREAL.

Rédigé en collaboration.

Bureaux : Archevêché, Montréal.

ANNÉE 1886.

MONTREAL, SAMEDI, 28 AOUT.

No. 4.

PROGRAMME.

Jeudi, 2 Septembre 1886.

Thursday, September 2nd.

A MIDI

AT NOON,

OUVERTURE du Bazar par Mgr. l'Archevêque de Montréal.

OPENING by His Lordship the Archbishop of Montreal.

DINER offert au clergé par les communautés de l'Archidiocèse de Montréal.

DINNER offered to the Clergy by the Religious Communities of the Archdiocese of Montreal.

ADRESSE ET CADEAU, de la part des prêtres ordonnés par Mgr E. C. FABRE, Archevêque de Montréal.

ADDRESS and PRESENTATION, by the priests ordained by the Archbishop of Montreal.

A 8 heures P.M.,

At 8 o'clock P.M.,

ILLUMINATION de la Coupole de la Nouvelle Cathédrale, et Feu d'Artifice.

ILLUMINATION of the Cupola of the New Cathedral, and display of fireworks.

CONCERT, dans la Soirée, par l'Harmonie de Montréal, sous la direction de M. E. Hardy.

CONCERT in the evening by "L'Harmonie de Montréal," under the leadership of M. E. Hardy.

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

LES organisateurs du Bazar de la Cathédrale font un appel à tous les littérateurs du Canada, leur demandant de vouloir bien apporter à l'œuvre le concours puissant et facile dont ils disposent.

Le projet est réellement splendide, nous oserions dire *grandiose* ; réunir en une seule bibliothèque tous les ouvrages canadiens qu'il sera possible de recueillir, qui seront donnés soit par les auteurs, soit par les éditeurs ou d'autres personnes amies des lettres, et faire de cette collection et du meuble très-riche qui la renfermera le lot le plus beau et le plus attrayant de tout le bazar.

Si cette idée réussit, et elle ne peut manquer de réussir, le catalogue complet et les noms des donateurs seront publiés avec le plus grand soin, pour la satisfaction de la génération présente, et l'édification des temps à venir.

Chaque auteur est invité par le présent écrit à adresser au directeur du *Bazar*, Archevêché de Montréal, un exemplaire de ses œuvres, et prié d'agréer d'avance les plus sincères remerciements des organisateurs.

Le *Bazar* demande respectueusement à tous et chacun de ses confrères de la Presse du diocèse de Montréal, de se faire représenter dans ses colonnes par un article spécial, signé *à-qualité* par un des directeurs, ou rédacteurs.

Une page entière du journal est réservée à chacun de ces articles dont la réunion formera l'un des plus intéressants souvenirs du Bazar de la Cathédrale.

PROGRAMME.

Vendredi, — 3 Sept. — Friday.

BAZAR,

De 10 hrs A.M. à 10 hrs P.M.

GOUTER,

De MIDI à 2 heures, et de
7 à 9 heures P.M.

LE SOIR,

CONCERT

Par la *Musique de la Cité*.

BAZAAR,

From 10 A.M. to 10 P.M.

LUNCH,

From NOON to 2, and from
7 to 9 P.M.

DURING THE EVENING,

CONCERT

By the *City Band*.

LE PREMIER ARCHEVEQUE DE MONTREAL

CÉRÉMONIES DE L'IMPOSITION DU PALLIUM

UN télégramme reçu de Rome, le 10 juin annonçait officiellement que Sa Sainteté Léon XIII, avait daigné ériger Montréal en Archevêché. Cette faveur insigne accordée au diocèse fut accueillie par tous avec des transports de joie et de reconnaissance envers le Souverain Pontife.

Mgr Fabre, étant en ce moment en tournée pastorale, les témoignages de bonheur en même temps que de respect et d'amour que tous, membres du clergé et laïques, voulaient donner à cet évêque zélé, dévoué et infatigable que Sa Sainteté venait d'élever à la dignité d'archevêque, furent forcément retardés jusqu'au retour de Sa Grandeur à Montréal.

Des le quatorze juin toutefois, le Conseil-de-ville, présidé par le maire Beaugrand, adopta à l'unanimité les résolutions suivantes :

“ Il est proposé et résolu unanimement :

“ Que ce conseil est heureux d'avoir l'occasion de féliciter Mgr Fabre sur son élévation au titre et à la position de premier archevêque de Montréal.

“ Que ce conseil offre l'hommage de ses plus respectueux sentiments au vénéré chef de la nouvelle province ecclésiastique de Montréal, et remercie le Souverain Pontife de l'honneur qu'il a conféré à la métropole du Canada.

“ Que copie de ces résolutions soit enluminée et présentée officiellement par Son Honneur le Maire et les échevins au nom et par autorité du Conseil-de-Ville à Mgr l'archevêque de Montréal.

“ Pour copie conforme,

“ H. BEAUGRAND,”

Maire de Montréal.

“ GLACKMEYER,”

Greffier de la Cité.

En outre, dès que la nouvelle de l'érection du Diocèse en archevêché fut connue, Sa Grandeur ne cessa de recevoir des témoignages de félicitations, tant du Canada que des États-Unis et d'Europe.

Des cartes de visite, des télégrammes, des lettres arrivèrent de tous côtés prouvant ainsi au nouvel archevêque en quelle haute estime il est tenu, quelle affection il a su inspirer.

Le jeudi soir, 26 juin, le Conseil-de-Ville ayant à sa tête le maire Beaugrand, profita d'un court séjour de Mgr Fabre à Montréal entre deux visites pastorales, pour se rendre à l'archevêché et présenter à Sa Grandeur les résolutions votées dans la séance du 14 juin.

Dans quelques paroles aussi remarquables par la forme que par le fond, Son Honneur le maire exprima au premier archevêque de Montréal, la joie et la reconnaissance du Conseil-de-Ville et de tous les citoyens en apprenant que le Souverain Pontife avait élevé la métropole commerciale du Canada, au rang d'archevêché, et avait nommé pour archevêque de cette nouvelle province ecclésiastique, un Prélat qui avait toujours si bien dirigé son diocèse.



MGR. EDOUARD CHARLES FABRE,

Né à Montréal, le 28 Février 1827.—Ordonné prêtre le 23 Février 1850.—Elu Evêque de Grati-anopolis et Coadjuteur de Mgr Ig. Bourget, le 1er Avril 1873.—Sacré à Montréal, le 1er Mai 1873.—Evêque de Montréal, le 11 Mai 1876.—Elu Archevêque de Montréal, le 8 Mai 1886.—Revêtu du Pallium, le 27 Juillet de la même année.

Puis le Maire donna lecture des résolutions.

Sa Grandeur y répondit en ces termes :

MONSIEUR LE MAIRE ET MESSIEURS LES ECHEVINS.

“ La ville de Montréal, la Métropole commerciale du Canada, que vous représentez en cette circonstance, vient officiellement manifester au métropolitain ecclésiastique la joie qu'elle éprouve de la grande faveur que le Saint Siège vient de lui accorder. Messieurs, je suis heureux de cette démarche et je vous en remercie.

“ Vous avez compris toute l'importance qui s'attache à cette mesure du Saint Siège, et votre reconnaissance au Souverain Pontife, à qui nous en sommes redevables, est l'écho d'un sentiment qui vous fait honneur.

Votre démarche montre d'une manière évidente que vous appréciez toute la part que la religion a eue par le passé dans le bonheur et la prospérité de la ville de Montréal, ville catholique par excellence, ville qui a été fondée par des héros catholiques, et qui a grandi et s'est développée à l'ombre de l'Eglise ; et vous laissez voir que vous avez confiance que Montréal, élevée maintenant au rang de Métropole Catholique, n'en sera que plus prospère et ne peut que s'attendre à des destinées de plus en plus glorieuses.

“ J'accepte et j'agrée cette manifestation de vos sentiments, de bon cœur et au nom de la Religion, et tout me porte à croire que le Conseil de Ville de Montréal, toujours animé d'un esprit d'équité et de justice envers l'Ordinaire de Montréal et envers les membres de son Clergé et de ses Communautés Religieuses, leur continuera ses bons procédés dans toutes les choses, où il y a contact entre les deux ordres de personnes.

“ Pour ce qui me regarde personnellement dans les résolutions, que vous venez de me présenter, je vous en remercie cordialement, et je suis bien disposé à faire tout en mon pouvoir pour vous rendre les services justes et équitables que vous pourriez réclamer de moi en ma qualité de Métropolitain de Montréal.”

LES ADRESSES

Le 6 juillet au matin, le clergé des différentes paroisses irlandaises, accompagné d'un grand nombre des plus notables citoyens, se rendit à l'archevêché présenter à Mgr de Montréal une adresse de félicitations.

*
*
*

Dans l'après-midi du même jour, deux cent cinquante prêtres environ, de la ville et de la banlieu se réunirent à l'archevêché pour offrir leurs hommages à Sa Grandeur.

La réception eut lieu dans la Cathédrale ; l'Archevêque ayant pris place au trône, en habit de chœur, M. Colin, supérieur, lut au nom du clergé régulier et séculier une adresse que nous donnerons plus loin, avec les remerciements et les hommages du clergé de Montréal au Souverain Pontife.

Les jours suivants, des adresses furent présentées à Mgr de Montréal par les Frères des Ecoles Chrétiennes, par les membres de l'Union Saint-Pierre, par la société Saint-Jean-Baptiste, les membres de l'Union Saint-Joseph, de la Saint-Vincent-de-Paul, de l'Union des commis marchands et d'autres.

Les professeurs de la succursale de l'Université Laval, conduits par M. Marcoux, vice-recteur, s'empressèrent d'aller féliciter Sa Grandeur, à laquelle M. Marcoux présenta, en leur nom, l'adresse suivante :

Monseigneur,

“ C'est avec la joie la plus vive que le vice-recteur et les professeurs de droit et de médecine de l'Université-Laval à Montréal, viennent saluer en vous le premier archevêque de la province ecclésiastique, dont cette ville doit être la Métropole.

“ Les faveurs que Sa Sainteté Léon XIII, notre glorieux Pontife, prodigue cette année au Canada ont à bon droit ému nos populations, et nos frères séparés eux-mêmes n'y ont pas été insensibles.

“ L'élévation de l'illustre archevêque de Québec à la pourpre romaine et la création de deux nouvelles provinces ecclésiastiques sont pour tous de justes sujets de félicitations.

“ Nous nous joignons donc avec bonheur à votre clergé et aux fidèles de votre archidiocèse en vous offrant nos respectueux hommages et nos vœux les plus sincères pour le succès de toutes vos entreprises. Ces entreprises comme celles de tous les successeurs de monseigneur de Laval sur ce vaste continent, seront toujours à la plus grande gloire de Dieu et pour la plus grande prospérité de la patrie Canadienne. Nous serons très heureux d'y contribuer dans la mesure de nos forces, et en ce qui regarde la tâche importante qui nous est confiée, nous compterons, comme par le passé, sur votre charité, sur votre zèle et sur l'aimable bienveillance qui vous distingue.

“ Nous vous demandons respectueusement votre bénédiction et le secours de vos prières.”

Monseigneur remercia M. le vice-recteur et les professeurs, et dans le cours de sa réponse dit que la nouvelle dignité à laquelle venait de l'élever le Souverain Pontife ne ferait que resserrer les liens qui l'unissaient déjà à l'Université-Laval, car il serait appelé à présider le conseil supérieur de l'Université.

Les membres de la succursale de l'Université Laval ont offert à Sa Grandeur un riche cadeau en argenterie.

LES CADEAUX

En outre des adresses de félicitations, des visites, des lettres Sa Grandeur a reçu de nombreux cadeaux, parmi les plus importants nous citerons :

Une très belle croix archiépiscopale, en bronze doré, donnée par les Sœurs de la congrégation Notre-Dame.

Trois épingles pour attacher le *pallium*, don de M. le juge Berthelot ; une de ces épingles porte une pierre précieuse, *Feldspath*, qui symbolise la Foi, *Fides* ; l'autre une pierre précieuse, *Chrysoprase*, symbole de la Charité, *Caritas* ; la troisième, un *saphir* symbolisant l'Espérance, *Spes*.

Un magnifique lustre à gaz, présent des propriétaires de bancs à la cathédrale, et qui orne le grand salon de l'archevêché.

Une mitre d'un grand prix, donnée par les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Louis Veillot, présent de Sa Grandeur Mgr de Halifax.

Un calice et des burettes offerts par la paroisse de Lachine.

Des sandales rouges et blanches, hommages des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine.

Plusieurs sommes d'argent, présents de différents donateurs, et diverses pièces d'argenteries. Un citoyen de Philadelphie adressa un chèque de \$250.

CÉRÉMONIES DE L'IMPOSITION DU PALLIUM

Le 27 juillet était le jour fixé pour la solennité de l'imposition du *pallium* à Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal.

Tous les citoyens de Montréal, heureux et fiers de cette nouvelle dignité conférée à un évêque dont depuis longtemps ils ont pu apprécier les mérites et les vertus, étaient résolus à prendre une grande part à cette fête et à y donner le plus d'éclat possible. En outre, Mgr de Montréal ayant invité Son Eminence le Cardinal Taschereau à venir lui imposer le *pallium*, et Son Eminence ayant accepté cette invitation, notre population voulait prouver à Mgr Taschereau toute sa reconnaissance pour l'honneur qu'il faisait à notre ville de sa première visite comme Cardinal. Aussi, dès le matin du 27, une foule énorme s'est portée sur le quai de la compagnie Richelieu pour Saluer Son Eminence qui devait arriver de Québec à 9 heures, avec plusieurs des évêques qui avaient assisté à la réception de la barette et avec les prêtres de sa maison.

ARRIVÉE DU CARDINAL TASCHEREAU

A 9 heures, Sa Grandeur Mgr de Montréal, accompagnée des évêques qui s'étaient rendus directement à Montréal, de nombreux membres du clergé, des délégués de diverses sociétés, monta sur le bateau pour présenter ses hommages à Son Eminence.

Après quelques instants, une procession se forma pour aller du bateau au kiosque magnifique élevé par les soins de la compagnie Richelieu, et où le Conseil-de-Ville, le pro-maire M. Grenier en tête, attendait Son Eminence.

Quand le Cardinal eut pris place sous le Kiosque, le pro-maire lui présenta l'adresse suivante :

ADRESSE DES CITOYENS

A Son Eminence Monseigneur Elzéar Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, cardinal de la sainte Église Romaine.

EMINENCE,

Les citoyens de Montréal s'empressent de vous offrir leurs plus respectueux hommages et l'expression de la joie profonde qu'ils ressentent de votre visite.

Le glorieux Pontife régnant, Sa Sainteté Léon XIII, en vous appelant à la haute dignité de Prince de l'Église, en même temps qu'il vous récompensait d'une carrière épiscopale déjà longue et pleine de mérites, a donné une nouvelle preuve de sa sollicitude pour un pays dont l'importance au point de vue religieux, comme à tant d'autres égards, augmente si rapidement.

Tous les habitants du Canada se rejouissent de ce grand, de cet heureux événement, qui, coïncidant avec tant d'autres, marque plus encore peut-être qu'aucun d'eux, la place que nous devons occuper dans l'Empire Britannique sur ce continent, et nous fait entrevoir les hautes destinées auxquelles nous devons aspirer.

L'éclat que cette rare distinction ne manquera pas de jeter sur l'Église de Québec, la mère de tant d'autres églises, se joint en ce moment à celui de la nouvelle dignité dont vous apportez les insignes au vénéré Pasteur de ce diocèse.

Tant de faveurs accordées simultanément à notre pays, dans votre per-

sonne et dans celle de vos dignes collaborateurs les archevêques de Montréal et d'Ottawa, doivent nous engager à remercier le ciel et à prier avec ferveur pour la conservation et l'accroissement de la foi et des vertus qui l'accompagnent, seules véritables sources de grandeur et de prospérité pour les peuples.

Daignez, Eminence, agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur et pour le succès de toutes vos entreprises.

JACQUES GRENIER,
Maire suppléant.

A. GOSSELIN,
Assistant-greffier de la Cité.

Ensuite on se rendit processionnellement au Séminaire. En tête s'avancait une escouade d'hommes de police, puis les pompiers, des délégués de diverses sociétés, les sections de la Saint-Jean-Baptiste, le 65e Bataillon formant la haie. Trois Zouaves Pontificaux dont un portait le drapeau du Pape venaient ensuite ; après, l'Université-Laval et les échevins précédant la voiture du Cardinal.

Dans cette voiture à quatre chevaux, Son Eminence occupait la droite ayant à ses côtés l'archevêque de Montréal ; sur le devant était assis le pro-maire M. Grenier. Des voitures contenant les autres évêques et des membres du clergé suivaient. Les Zouaves Pontificaux formaient la garde d'honneur autour de la voiture de Son Eminence et des autres évêques.

ADRESSE DU VICAIRE GÉNÉRAL M. MARÉCHAL A SON EMINENCE

Après quelques minutes passées au Séminaire on se rendit en procession à l'église en passant par la rue. Le Suisse le bedeau et la croix marchaient en tête, puis suivaient un grand nombre de prêtres en surplis, puis Son Eminence ouvrant la marche des Prélats qui étaient : NN. SS. les archevêques Fabre de Montréal ; Lynch de Torontô ; Leray, Nouvelle-Orléans ; Gross, Orégon City ; Duhamel, Ottawa.

Les Evêques de Goesbriand, Burlington ; McIntyre, Charlottetown ; Rogers, Chatam ; Couroy, Curium ; Langevin, Rimouski ; Walsh, London ; O'Hara, Scranton ; Mahoney, Eudoxia ; Wadhams, Ogdensburg ; A. Racine, Sherbrooke ; Moreau, Saint-Hyacinthe ; Cleary, Kingston ; Lorrain, Cythère ; Carbery, Hamilton ; Mass, Covington ; Gravel, Nicolet.

Mgr N. O'Brien, amlégat de Sa Sainteté auprès de Son Eminence le cardinal Taschereau.

La procession s'arrêta sur les marches de Notre-Dame et là, M. Maréchal, vicaire-général du diocèse de Montréal, présenta au Cardinal, l'adresse suivante, au nom du clergé du diocèse :

A Son Eminence E. Alexandre Taschereau, cardinal de la sainte Église Romaine, archevêque de Québec.

EMINENCE,

La grande cité catholique de Montréal se trouve profondément émue d'être la première à recevoir Votre Visite, depuis que vous êtes revêtu des insignes du Cardinalat. Le clergé sentant plus que jamais s'éveiller son inaltérable attachement au Saint-Siège, s'empresse d'offrir ses humbles hommages et ses respectueuses félicitations à Votre Eminence, et il vient saluer en elle, avec vénération, l'un des Princes de la Cour Pontificale, l'un des membres du Sacré Collège, l'un de ceux, qui rangés dans le sénat apostolique, doivent partager avec le Vicaire de J.-C., le gouvernement de l'Église universelle et que leur dignité, la plus haute, aux yeux de la foi, après celle des Papes, désigne pour choisir les successeurs infailibles de Pierre.

Ainsi que nous l'entendions, il n'y a que quelques jours, de la bouche du Délégué Pontifical, l'incomparable Léon XIII, ce Pape dont les œuvres, les lumières et la sagesse remplissent le monde d'étonnement, a

voulu, Eminence, en vous appelant à monter sur les degrés de son trône apostolique, reconnaître les vertus qui brillent en vous et la science dont vous êtes orné. Mais il a, en même temps, exalté par là toute notre nationalité, puisque c'est sur l'un des enfants du Canada que cette admirable gloire s'est reposée.

Cette pensée, Eminence, remplit nos cœurs d'une des joies les plus sensibles. Votre dignité cardinale est pour nous, de la part du S. Pontife, comme le don d'un amour paternel, le riche présent du Père commun des Catholiques à des fils dévoués, le beau témoignage rendu à la foi inaltérable du Canada, à son obéissance au Saint-Siège, à son constant dévouement à la Sainte Eglise romaine.

Nous sommes heureux de songer que le Canada, si modeste à son origine, si éprouvé dès son existence, commence à manifester sa féconde vitalité dans l'Eglise de J. C., qu'il a maintenant son rang marqué parmi les nations catholiques et surtout qu'il occupe une place d'honneur dans l'estime et dans les affections du Vicaire de Jésus-Christ. C'est tout le passé de notre histoire que glorifie ainsi la plus haute autorité de l'univers, et c'est aussi tout notre avenir plein d'espérance que cette autorité nous montre inséparablement lié aux destinées immortelles de la chaire de vérité.

Mais ce qui accroît encore l'éclat de cette fête, c'est l'admirable spectacle qu'offre, en ce jour, dans cette ville de Marie, la présence d'illustres prélats, archevêques et évêques, accourus, soit des extrémités du Nord-Ouest, soit des bouches du Mississipi, contrées jadis dans les limites de l'antique église de Québec. Ce qui, dis-je, excite notre admiration, c'est la rencontre, à jamais mémorable, du premier cardinal canadien, remettant les insignes de sa dignité au premier archevêque de Montréal. Quel honneur pour cette Eglise, quel bonheur pour tous ses enfants, et aussi quel espoir pour l'avenir, de voir l'éclat de la pourpre romaine se répandre ainsi sur le siège naissant des archevêques de Montréal.

A nos félicitations et à nos hommages se joignent nos sincères remerciements. Merci, Eminence, pour avoir répondu avec tant de bienveillance à l'invitation qui vous a été faite de venir imposer à un Pontife que nous vénérions et que nous aimons, les insignes de la dignité plus élevée qu'il occupera désormais dans l'Eglise de Dieu, et d'honorer la ville de Marie de votre première visite comme Cardinal, et de répandre sur la métropole du Canada les précieuses des bénédictions plus abondantes, attachées à votre éminente dignité.

Merci, illustres Prélats, de la solennité que vous ajoutez par votre auguste présence, à une cérémonie déjà chère aux fideles et surtout au clergé de Montréal et du diocèse. Veuillez agréer l'hommage de leur gratitude dont je me fais le fidèle interprète.

Nous voulons surtout que les vifs sentiments, qui débordent de tous les cœurs, aillent jusqu'au Vatican et disent au Saint-Père combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir donné en même temps un Cardinal à l'antique église de Québec, la mère de tant d'autres églises, et deux archevêques, l'un à Montréal, sans égale par ses grandes ressources et ses grandes œuvres, et l'autre à Ottawa, la florissante capitale de la Puissance. Et le comble de nos vœux sera que Sa Sainteté accepte en retour de si magnifiques bienfaits, l'assurance filiale de notre entière et sincère soumission à l'enseignement du S. Pontife et de notre éternel dévouement au siège apostolique.

Après la réponse de Son Eminence, la procession entra dans l'église au son des cloches et de l'orgue, jouant une marche solennelle.

A NOTRE-DAME

L'église Notre-Dame était depuis longtemps remplie. Les décorations sobres mais de très bon goût ; draperies aux couleurs papales et cardinalices ; drapeaux, parmi lesquels le drapeau du Pape avait la première place ; cartouches et médaillons aux armes du Pape, du Cardinal et du nouvel archevêque, convenaient bien à la richesse de ce temple. L'aspect de cet immense édifice était magnifique ; magnifique surtout était le spectacle de cette multitude pieuse, recueillie.

Son Eminence prit place au trône ; les évêques étaient assis des deux côtés du chœur, Mgr de Montréal, occupant la première place du côté de l'Evangile, faisant face à Mgr de Toronto.

Devant le balustre se placèrent le pro-maire, les échevins, de notables citoyens, les délégués de diverses sociétés, l'Université Laval, les officiers du 65e, les Zouaves pontificaux.

Son Eminence chanta la grand-messe, ayant pour prêtre assistant le grand-vicaire Legaré, et pour diacres d'honneur MM. les abbés Marois et Gagnon.

Le chœur de Notre-Dame, auquel s'étaient joints plusieurs membres des chœurs des autres églises, était dirigé

par M. Ch. Labelle. Sous son habile direction, la messe du second ton harmonisée, et magistralement exécutée produisit un grand effet. A l'offertoire, un *Tu es sacerdos* fut rendu avec une rare perfection.

Après l'Evangile, Mgr Mass, évêque de Covington fit un éloquent sermon sur la mission que l'Auteur de la vie a donnée à chaque nation. Ce sermon fut écouté avec une attention soutenue et produisit une grande impression, surtout quand l'orateur sacré fit un si magnifique tableau de l'ancienne France et fit pressentir à notre jeune Canada la mission que Dieu lui destine en Amérique.

LE BREF PONTIFICAL

La messe terminée, M. le curé Sentenne monta en chaire et donna lecture en latin d'abord, en français ensuite, du bref pontifical. En voici le texte :

LEON XIII PAPE

Pour la mémoire de la chose. Nous avons été informé par Notre Vénérable Frère Edouard Fabre, Evêque de Montréal en Canada, que Montréal, le siège de son Evêché, l'emporte sur les autres villes de la Province de Québec, tant par le nombre de ses habitants, que par celui des fideles et des prêtres et aussi par la dignité civile dont elle jouit, et que conséquemment, pour répondre à l'honneur et à la splendeur de cette ville, il est juste que le siège épiscopal soit élevé au rang de siège archiepiscopal. Nous avons traité cette question avec Nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine préposés à la propagation du nom chrétien, et après avoir soigneusement pesé toutes choses, de l'avis de nos mêmes Vénérables Frères, nous avons jugé à propos d'accorder cette faveur. C'est pourquoi, par ces lettres, en vertu de Notre autorité Apostolique, retranchant le titre Episcopal de Montréal, nous érigeons et instituons le diocèse de Montréal en diocèse archiepiscopal avec tous les droits et privilèges compétents, Nous réservant à Nous et au Saint-Siège Apostolique la faculté d'assigner plus tard des suffragants à cette même Eglise Archiepiscopale et nous nommons et établissons Notre Vénérable Frère Edouard Fabre, archevêque de ce même siège archiepiscopal de Montréal, et nous lui accordons et conférons tous et chacun des droits, honneurs, privilèges et indult propres aux archevêques, nonobstant tous documents à ce contraires, bien que dignes d'une mention spéciale et individuelle et susceptibles d'y apporter une dérogation. En conséquence Nous décrétons que les présentes lettres sont et seront fermes, valides et efficaces, et qu'elles produisent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles profitent pleinement en tout, à ceux qu'elles concernent et qu'elle pourront concerner plus tard, et que c'est en conformité avec ce qui est exposé ci-dessus que les juges quels qu'ils soient, ordinaires et délégués, et même les auditeurs des causes du Palais Apostolique, et les nonces du Siège Apostolique ainsi que les cardinaux de la sainte Eglise Romaine légats *a latere*, leur enlevant à tous et à chacun d'eux toute faculté de juger et d'interpréter autrement, devront formuler leurs jugements et définitions, et déclarons nul et de nulle valeur tout acte contraire à ces mêmes lettres qu'il arrivera à qui que ce soit et

rtu de n'importe quelle autorité.

IMPOSITION DU PALLIUM

Le bref pontifical ayant été lu, l'archevêque de Montréal, revêtu des ornements pontificaux prêta le serment indiqué par le Pontifical.

Le cardinal prit alors sur l'autel le *pallium* et le plaça sur les épaules du nouvel archevêque en prononçant les paroles suivantes :

« En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bien-heureux apôtres Pierre et Paul, de notre Saint-Père le Pape Léon XIII, de l'Église Romaine et de l'Église de Montréal, qui vous est confiée, nous vous transmettons un pallium, pris au corps de Saint-Pierre comme signe de la plénitude de la dignité pontificale, en sus des droits archiépiscopaux, afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans les privilèges concédés par le Saint-Siège. »

Mgr Fabre, revêtu du *pallium*, monta à l'autel et donna au peuple la bénédiction solennelle.

La procession se forma comme avant la messe et rentra au séminaire au chant de l'*Ave Maris stella* chanté par le chœur et les fidèles.

Plus de cinq cents prêtres du diocèse de Montréal, des diocèses voisins et même des États-Unis se trouvaient à Notre-Dame, au chœur, dans les jubés, dans les chapelles latérales, à l'orgue.

Malgré la longueur de la cérémonie, — plus de deux heures et demie, — la foule n'a pas cessé un instant d'être attentive et de suivre avec le plus vif intérêt et le recueillement le plus grand les diverses parties qui se déroulaient devant elle.

LE BANQUET

La foule qui n'avait pu entrer à Notre-Dame attendait patiemment la fin de la cérémonie pour voir le Cardinal, le nouvel Archevêque et les évêques qui les accompagnaient, et recevoir leur bénédiction. Comme on savait que les Prélats allaient se rendre au Cabinet de Lecture pour le banquet, on les a attendus pour les voir une fois encore.

Le Cabinet de lecture était richement décoré de drapeaux, de banderolles, d'écussons aux armes du Pape, de Son Éminence et du nouvel Archevêque. Dans le fond de la salle se trouvait un buste de Sa Sainteté derrière la table en fer à cheval où allaient se placer les Prélats. Son Éminence la présidait, ayant à sa droite l'archevêque de Montréal et à sa gauche l'archevêque de Toronto. M. Colin, supérieur du séminaire, était en face de Son Éminence.

À de nombreuses tables, garnissant toute la vaste salle du Cabinet de lecture avaient pris place tous les prêtres, hôtes du Séminaire.

L'Harmonie de Montréal a joué pendant le banquet les meilleurs morceaux de son répertoire.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Dès que le maire et les échevins eurent appris que les citoyens de Montréal auraient l'honneur d'être reçus par Son Éminence et par Mgr de Montréal, ils s'empressèrent d'offrir à l'archevêque les salons de l'Hôtel de-Ville pour cette réception. Interprètes fidèles des sentiments de toute

la population, le maire et les échevins voulaient ainsi prouver combien la ville était honorée de la visite du Cardinal et combien elle était heureuse et fière de la nouvelle dignité qui faisait de son évêque le premier archevêque de Montréal.

La réception eut donc lieu à quatre heures du soir à l'Hôtel-de-Ville. La grande porte avait été décorée avec une grande tenture pourpre et des drapeaux ; à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville flottaient des banderolles, des drapeaux ; des écussons aux armes du Pape, de Son Éminence et de l'Archevêque garnissaient les murs. Mais c'était la salle du trône, où devait se faire la réception qui était la plus élégamment ornée.

Le pro-maire et les échevins attendaient Son Éminence et l'archevêque sur le perystile de l'Hôtel-de-Ville pour leur faire les honneurs. Dès leur arrivée, la réception commença.

L'Université Laval présenta une adresse à Son Éminence, et ensuite pendant plus de deux heures, sans interruption, vinrent s'incliner devant les deux prélats assis sur le trône un grand nombre des citoyens les plus notables. Juges, magistrats, hommes de professions libérales, négociants, artisans. Tous avaient tenu à honneur d'être présentés à ce prince de l'Église, et à ce premier archevêque de Montréal, et tous étaient reconnaissants au pro-maire et aux échevins qui avaient si bien compris la pensée et les sentiments de la population.

Pendant toute la durée de la réception la foule, toujours avide de voir Son Éminence et l'Archevêque, encombraient les rues par où devaient passer les Prélats.

LES ILLUMINATIONS, LE FEU D'ARTIFICE

Cette journée solennelle, et dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt a eu un splendide dénouement.

Dès la tombée du jour, les illuminations commencèrent ; elles furent générales et magnifiques. Les édifices publics : Hôtel-de-Ville, Palais de Justice, églises, banques, resplendissaient de mille feux ; les maisons particulières rivalisaient avec eux d'éclat et d'élégance. Certaines rues, près de l'archevêché, n'étaient qu'un énorme cordon de feu, présentant un coup d'œil féérique.

Le feu d'artifice, le plus beau qu'on ait encore vu à Montréal, et dont les pièces principales étaient trois médaillons représentant les armes du Pape, de Son Éminence et de Mgr Fabre, avait attiré plus de cent mille personnes sur la place Dominion.

Son Éminence et les évêques, qui, dans la soirée, parcoururent en voiture les rues de la ville, furent émerveillés de la splendeur des illuminations et surtout profondément touchés des marques de respect et d'affection dont ils furent l'objet sur tout leur parcours.

C'était, au dire de plusieurs prélats, un spectacle unique au monde, et qu'on ne pouvait comparer qu'aux grandes solennités de la Ville Éternelle, lorsqu'elle était encore sous la douce autorité des Papes.

Cette appréciation des prélats, appréciation si flatteuse pour la population de Montréal et du Canada (car pareil spectacle s'est produit à Québec et à Ottawa) est le commentaire le plus élogieux des fêtes qui viennent d'avoir lieu.

Québec, Montréal, Ottawa, ont prouvé une fois de plus que leurs habitants n'ont pas dégénéré des vertus de leurs ancêtres. Comme eux ils aiment et chérissent leur clergé, leurs pasteurs ; comme eux ils ont une foi robuste et une piété sincère ; comme eux, gouvernants et gouvernés, hommes de hautes classes et des positions les plus humbles, ils s'inclinent sous l'autorité salubre de la sainte Église, se fiant à Elle pour les faire arriver à leurs destinées ; comme eux enfin ils se proclament avec fierté les fils soumis du vicaire de Jésus-Christ, le glorieux, l'immortel Léon XIII.

SOMETHING ABOUT CATHEDRALS

It may be pardoned for dwelling a little upon the subject of Cathedrals in general, at a time when this most Catholic City of Montreal, is struggling to give to the world, one of those monuments of faith, which make our 19th century, the rival of the remoter Middle ages, the New World a counterpart of the Old. "When one feels its true significance," says a modern French writer, "a Cathedral presents the most admirable spectacle which is vouchsafed to the eye of man here below. In it he finds the image of a more august temple, the vestibule, as it were, of the Heavenly Jerusalem."

The history of Cathedrals, from a purely human standpoint, is profoundly interesting. In it the poetry of Christianity, so to say, exhausts itself. And poet and romancer have, indeed found there limitless sources of inspiration. The thoughtful Wordsworth speaks to us of spires, like fingers pointing heavenward.

And Milton himself dreams of

"The high embowed roof,
With antic pillars massy proof,
And storied windows richly dight,
Casting a dim, religious light,
There let the pealing organ blow
To the full voiced quire below,
In service high and anthems clear,
As may with sweetness through mine ear
Dissolve me, into ecstasies,
And bring all heaven before my eyes."

Mrs Hemans paints for us in rich and mellow coloring, "A dim and mighty minster of old times, A temple shadowy with remembrances of a heroic past."

While again in her Joan of Arc at Rheims her imagination seems to delight in that old historic pile, wherein the Kings of France received "their birthright's crown." And who will not recall Adelaide Proctor's exquisite lines :

Dim with dark shadows of the ages past
St. Bavon stands."

The picture is before us, the gloom of that ancient Flemish temple, ancient as Ghent, itself, and recalling as many memories.

While Byron's burst of enthusiastic admiration at the aspect of St. Peter's, surpasses anything yet written upon it by traveller or poet :

"Majesty,
Power, Glory, Strength, Beauty are all aisled
In this eternal ark of glory undefiled."

So Schiller cries out in ecstasy.

Eternal, only Rome !
Where like a second heaven within the heaven,
St. Peters rears his wide and wondrous dome.

I have purposely chosen, as they occur to me, a few of the more familiar allusions to my subject with which the poets abound. But if Cathedrals stand to poetry in the relation of an inspiration, as it were a mighty and ever present theme, they are to painting, sculpture and music a very home, to architecture, its Soul. Read the annals of art. Those immortal ones who adorn the pages found in the Cathedrals their nurseries. Of architecture they are the living illustrations in its every phase, from the massive grandeur of the Roman-Byzantine to the beauty and sublimity of the gothic. That style of which Cardinal Newman says : "It is endowed with a profound and commanding beauty, such as no other style possesses, with which we are acquainted, and which probably the Church will not see surpassed, till it attain to the Celestial City." I would gladly linger here a moment, in a branch of the subject, at once so varied and delightful, but space forbids. Nor can I follow the archaeologist when he finds in the shadow of these basilicas, the link between the old and new, the solution of old mysteries, the key to half effaced inscriptions, in a word, the thread of that labyrinth we call the past.

There is one aspect of Cathedrals which appeals the most forcibly to the casual observer. Be it observed, that I do not speak here of their relation to faith, they the proud triumph of Christianity over the ages. I am merely dealing with the subject from a purely natural point of view. This aspect is the historical, or if the reader like it better, the sentimental. The tales that they tell of the past, the associations that they call up, the pageants they have witnessed, and the events upon which they have set their seal, all rise before our minds at the name of York or Salisbury, of Durham or Canterbury, of Westminster or Granada, of Rheims or Notre-Dame, of Toledo or of Chartres, of Strasburg or Cologne, and even of that mighty temple built by the sainted Olaf, in the dim, mysterious north. These Cathedrals have about them an atmosphere of splendor and of power unsurpassed. Here Charlemagne received upon his brow the diadem of the West : there Cœur de Lion took the ensign of the Holy Wars ; there Louis raised the sacred oriflamme : here Henry grasped the conquering sword of Agincourt. To that stately pile some royal victor fished with triumph, came ; to this, defeat has brought its burning heart ; here a coronation, there a royal wedding, even the very pomp of kingly funerals : all have left their wondrous imprint upon those ancient piles. Richer far than painted windows, or storied marble, or jewelled censer. Memories cling around the Cathedrals of the Old World, thick as the ivy that robes a ruin.

As the years go on, our Cathedrals in the New, shall have each its own chronicle. The history of our own Cathedral, under its present aspect, begins with this Bazaar. A Bazaar wherein the young and old, the grave and gay commingling, form a dazzling pageant. French and English, Scotch and Irish, unite for one great end, to finish this Cathedral.

Remembering only that a Cathedral is the stronghold of faith in a Christian city, they let its claim for the time supersede all others. They lose sight of even those good works in which their personal inclinations or their private aims are concerned. They hear a solemn command and warning to all time from the divine lips "The poor ye have always with you." Hence do pastors vie with people in zeal for this noble work. While the edified people appreciate such self-sacrifice and delight to behold in their spiritual guides this broader charity, which ever prompts them to lead where the cause is God's, and which teaches more forcibly than by any words the Master's sublimest lessons.

St. Peter's as it was, enshrines the memory of a Saint, a great prelate, whose tomb and whose monument it has become. St. Peter's, as it is, surmounted by its dome, sending its cross, the messenger at once of peace and of triumph, up among those heretical spires, desolate and under interdict, like the temples of Father Fater's dream,—St. Peter's, as it is, does honor to the first Archbishop of Montreal. The elevation of His Grace occurring in happy coincidence with the raising of the dome on our miniature St. Peter's.

It is, indeed, a solemn thought for those the helpers of this Bazaar, that as the pages of this Cathedral's history are being written year by year, generation after generation of priests shall minister at the altars *they have helped to raise*; prelate shall follow prelate down into the darkness which already envelopes two, and still Masses innumerable shall be said, benedictions given, Sacraments administered and prayers multiplied, so shall the work they have done go on bearing fruit even to Eternity.

ANNA SADLER.

CHRONIQUE.

Les élèves de l'Académie St-Antoine, sous la direction des Sœurs de la Congrégation, ont beaucoup et bien travaillé; les cadeaux qu'elles destinent au bazar sont riches, nombreux et de bon goût.

* * *

L'éclairage des salles du bazar a été confié à M. J. A. J. Craig; Ce monsieur doit installer 80 foyers de 50 chandelles, lumière incandescente, système Craig.

* * *

Mardi matin, on était tout surpris de respirer autour de la Cathédrale, cet air embaumé qui annonce la présence d'arbres odoriferants fraîchement ravis à la forêt. C'est que la veille au soir, après leur journée de travail ordinaire, neuf citoyens notables de Notre-Dame de Grâce arrivaient sur le terrain du bazar, conduisant des voitures chargées de magnifiques sapins qui vont tout-à-l'heure se changer en d'élégants bouquets sous la baguette magique de notre artiste décorateur.

Ces arbres, au nombre de six cents, ont été donnés par MM. Gervais Descarries et Félix Gougeon, et apportés par MM. Jérémie Descarries, Maire de Notre-Dame de Grâce, Gervais Descarries, Isaïe Hurtubise, Benjamin Descarries, Henri Savage, Augustin St. Germain, Joseph Hurtubise, Téléphore Descarries, Benjamin Descarries, tous de Notre-Dame de Grâce. Ces Messieurs furent reçus dans le jardin de l'Archevêché par M. Joseph Desmarchais, maître-jardnier, qui sut faire noblement les honneurs de sa maison.

* * *

Tout le monde remarque avec bonheur, que beaucoup de personnes étrangères à notre foi, se montrent cependant généreuses, zélées même pour l'œuvre de la cathédrale. Les unes ont fait des présents d'une valeur considérable, d'autres sont même inscrites parmi les dames patronesses, et se trouvent maintenant parmi les plus actives et les plus ferventes.

* * *

M. l'abbé Huot aura bientôt terminé la tâche qu'il s'est imposée, et déjà les décorations de la Cathédrale où doit se tenir le bazar, présentent un coup d'œil ravissant. La description complète des parures exigerait un numéro entier de notre journal; nous sommes obligés de nous restreindre aux deux parties les plus saillantes.

La partie intérieure, au dessus des portes de la façade, est destinée à la gloire et au souvenir de l'immortel Monseigneur Bourget, de sainte mémoire. C'est un monument que lui élève l'amour.

La base de ce monument est un cadre doré, de seize pieds de longueur et de quatre pieds de hauteur, renfermant ce magnifique Quatrain.

Bourget, que de beaux jours rappelle sa mémoire,
Il fut de son pays et l'honneur et la gloire;
Vivant, il enchaîna les cœurs de son troupeau,
Il les possède encore au-delà du tombeau.

Au dessus s'élèvent les armes du vénérable archevêque, avec moulures dorées, portant un médaillon de Monseigneur Bourget, fondateur de la nouvelle Cathédrale, exécuté, à la perfection, par monsieur Marois, artiste distingué, qui l'a fait encadrer richement, et qui l'a destiné pour le bazar. Le monument tout entier, de quinze pieds de hauteur, est endrapé dans une bordure de pourpre à filet d'or, ce qui lui donne un air de dignité remarquable; Puis les mots "SYMPATHIE ET RECONNAISSANCE," aux lettres bleues d'outre mer, sur fond blanc, qui se jouent dans cet assemblage de richesses, et cet éventail de pavillons aux couleurs brillantes, qui couronne le sommet, en font une des plus belles décorations qu'il soit possible d'imaginer. Comme pour abriter toutes ces richesses, le drapeau pontifical laisse tomber de la voûte, ses plis nobles et gracieux.

En face de ce trophée, tout-à-fait dans l'Abside est un autre monument consacré à Monseigneur Fabre, premier archevêque de Montréal et digne successeur de Monseigneur Bourget. Le portrait de Sa Grandeur peint sur toile, en grandeur naturelle, par le même artiste M. Marois, avec son riche encadrement, est au sommet et repose sur un cordon blanc, contenant ces deux vers alexandrins, véritable expression des sentiments de ceux qui ont présenté ce tableau à Sa Grandeur:

D'un Pasteur bien-aimé, c'est la fidèle image,
D'amour et de respect c'est aussi notre hommage.

Sous cette inscription, viennent les armes de l'archevêque au centre d'un ciel aux rayons d'or, appuyées sur un ovale à frange d'or, et portant ces mots si chers au cœur de notre vénéré Pasteur:

IN FIDE ET BENIGNITATE

Le bas de ce monument est enveloppé du drapeau britannique et du drapeau fleurdelisé, qui nous rappellent les deux grandes nations qui font notre gloire. Le tout est certainement digne de la circonstance.

* * *

Le "Bazar" offre ses plus chaleureux remerciements à tous ses confrères de la presse Montréalaise pour l'accueil tout à fait bienveillant qu'il en a reçu à son arrivée parmi eux.

* * *

Un beau tableau, représentant Notre-Dame du Rosaire, œuvre de la révérende Sœur Marie de la Miséricorde, et évalué à \$130, a été donné au Bazar, pour être annexé à la section de St-Jacques.

C'est un cadeau du couvent de la Miséricorde.

* * *

Voici les noms des jeunes zélatrices dont nous avons parlé dans notre dernier numéro comme formant un comité spécial dans le quartier Saint-Antoine :

Mlles E. Rodier, A. Gauthier, A. Hedge, L. Hedge, F. Faucher, E. Demers, H. Martineau, H. Wilson, H. Wilson, D. Niquet, H. Niquet, M. Houlié, Archambault, J. Piché, C. Soulière.

* * *

List of goods contributed to "St. Anthony's" Parish Section for St. Peters Cathedral Bazar.

Mr R. Buellac, 1574, Notre-Dame street, one large Gilt framed picture "Immaculate Conception."

Messrs Labelle Bonin & Co, 1661, Notre-Dame street, one Ebony and Gold fancy table.

Mr S. R. Parsons, 1813, Notre-Dame street, one Ebony and Gold, Plush covered stool.

Mr A. Belanger, 1672, Notre-Dame street, one Black and Gold Wall Pocket.

Mr. R. E. Painchaud, 514, Craig street, one Childs Walnut Rocking Chair.

Mr M. F. Cahill, 2076, Notre-Dame street, one Gilt and Plush framed Portrait of "The Right Hon. W. Gladstone."

Mr Lefebvre, Notre-Dame street, one pair Church Ornaments.

Mr W. H. Hope, 40, Bleury street, one "Photo. Frame."

Mr Hanna, Notre-Dame street, one pair fancy plates.

Miss Sheridan, Aqueduc street, one Brass Hand Painted Plaque.

Miss Scanlan, Overdale Av. one fancy Bannerette.

Mr Lanctot, Notre-Dame street, one pair Church Ornaments.

A. Friend, St. Paul street, one Pickle Dish.

Mr Bisallion, Notre-Dame street, two Bottles Toilet Vinegar.

Mr Wiley, Notre-Dame street, one pair Church Ornaments.

Mrs M. Cassidy, St. Antoine street, one pair fancy Vases, also Water Pitcher and Goblet.

Mrs E. Murphy, Ste. Catherine street, one fancy Basket and Plush Wall Pocket.

Messrs R. & W. Warminton, McGill street, one Convent Dressing Case.

Mr J. A. Hearte, Notre-Dame street, one Box Assorted Perfume.

Mrs. Thos. Collins, St. Antoine street, one Handsome Hand Painted Cusheon.

Mrs Strowd Bros, Notre-Dame street, one pair "Japanese Vases."

Mr Douglass, McGill street, fancy Ornaments.

Mr Demers, Notre-Dame street, Indian fancy Goods.

Messrs Wm. Clendenning & Son, one Cook Stove "Windsor."

Rev. T. A. McCarthy P. P. one large "Photo Album."

* * *

Nous devrions, dans le but de ménager l'intérêt et de piquer d'avantage la curiosité du public, attendre le moment de l'ouverture du bazar pour décrire les merveilles qui vont y être exposées. Mais le nombre des objets sera si grand que nous n'aurons pas le temps de tous les passer en revue. Nous mentionnerons donc dès à présent, ceux que nous avons eu occasion de voir et d'admirer.

Les objets offerts par Mme Ve J. Décary, (rue St-Jacques Ouest) seront une des curiosités du bazar. Ils consistent principalement en une collection de petits mannequins costumés, représentant des types populaires et des scènes de mœurs canadiennes. Les figures de ces personnages sont en plâtre, en bois ou en cire. Tout cela est plein de vie et d'expression et dénote un talent d'observation remarquable.

Madame Décary a fait aussi un petit *fac-similé* de l'église Bonsecours (de l'ancienne, pas de la *nouvelle*) avec les débris des vieux carreaux de fenêtres brisés pendant les travaux de restauration.

Le goût artistique est de tradition dans la famille de Mme Décary ; son fils, M. W. Décary, est un architecte distingué et un excellent dessinateur. Nous lui devons plusieurs de nos vignettes, entre autres la vue de Ville-Marie en 1642, l'intérieur de l'ancienne cathédrale Saint-Jacques, et celle de la pro-cathédrale actuelle qui paraîtront prochainement.

* * *

Nous avons vu quelques-uns des objets offerts pour le bazar par les dames du quartier Saint-Jacques. Il y a là de fort belles choses. Nous avons remarqué entre autres une œuvre de Mme D. Gaudry (33 rue Sainte-Elisabeth). C'est un cadre renfermant une photographie de Monseigneur Bourget, entourée d'une couronne de fleurs (roses blanches et jaunes, pensées, pieds-de-veau, fougères, etc.) Ces fleurs étaient de celles qui ont été déposées sur la tombe du vénérable archevêque. La manière dont Madame Gaudry, qui est une artiste consommée en cette sorte d'ouvrages, a préparé et ciré ces fleurs, en leur rendant leur fraîcheur primitive, est vraiment admirable. Le cadre, en bois doré, est très riche et d'un goût excellent. Nous pouvons prédire un grand succès à ce travail dans lequel, l'idée et l'exécution sont également dignes de louange.

* * *

M. I. Strass, de Bruxelles, Belgique, a adressé pour le Bazar de la Cathédrale, un service de table, consistant en une nappe et vingt-quatre serviettes, d'une grande valeur.

* * *

L'assemblée des Messieurs tenue au grand salon de l'Archevêché, mardi soir, a eu un plein succès ; plusieurs prêtres et plus de cent citoyens étaient présents.

Le "Bazar," ce benjamin du journalisme a été choyé. On lui fait tant de caresses, et on lui promet tant de douceurs, qu'il est presque tenté de renoncer au dessein qu'il avait d'expirer avec sa mère à la fin de cette kermesse.

* * *

Le feu d'artifice de jeudi prochain est offert gratuitement par M. Cadieux.

* * *

Lundi, le 25 du courant, il y aura à la nouvelle cathédrale, assemblée générale de toutes les dames patronesses du Bazar.

* * *

Le prix d'entrée aux salles du Bazar est fixé à 10 cts.

* * *

Les salles du Bazar ne seront ouvertes au public que vendredi le 3 septembre, à 10 hrs. a. m.

* * *

Une galerie a été spécialement réservée pour la presse : chaque journal du diocèse de Montréal et de l'étranger est invité à se faire représenter. Les cartes d'admission seront données par la direction du "Bazar."

Comités paroissiaux.

(Suite.)

SACRE-CŒUR DE MONTREAL.

La liste de la Paroisse du Sacré-Cœur ayant été publiée d'une manière incorrecte, nous la donnons ici de nouveau.

Présidente :—Madame E. MIREAULT.

Secrétaire :—Mlle A. JEANNOTTE.

Trésorière :—Madame D. LEPAGE.

Membres du Comité :

Madame J. Courval.	Madame Charbonneau.
" Lortie.	" S. Beaudry.
" S. Boucher.	" Desautels.
" Leriche.	" Alph. Desjardins.
" Giroux.	" Jos. Jeannotte.
" Barnabé,	" Dr. Gadbois.
" Lemire.	" Tardif.
" Chenier.	" Roussin.
" Hogue.	Mlle A. Mireault.
" Beauchamp.	" Fafard.
" O. Mireault.	Delles Mireault.

ST. BARTHELEMY.

Présidente :—Madame N. DUMONTIER.

Secrétaire :— " G. FAUTEUX.

Trésorière :— " M. ROCHETTE.

Membres du Comité :

Mme Ls. Ringuette	Mlle Clara Sylvestre
" Jos. Barrette	" T. Beaupré
" Pierre Sylvestre	" J. Contois

STE. SCHOLASTIQUE.

Présidente :—Madame F. N. MATHIEU.

Secrétaire :— " ANT. FORTIER.

Trésorière :— " E. DUPUIS.

Membres du Comité :

Mme P. P. Vermette	Mme Hub. Vermette
" M. Laframboise	Mlle Z. Lafrance
" Félix Ramond	" Clotilde Dupuis
" Jos. Lacybe	" C. Corbeil
" Frs. Poirier	" Amanda Gratton
" Mag. Lalande	

JOLIETTE.

Présidente :—Madame ED. GUILBAULT.

Vice " :— " JUGE OLIVIER.

Trésorière :— " P. H. TURGEON.

Secrétaire :— " P. McCONVILLE.

Membres du Comité :

Mme Alf. McConville	Mme Dr. Boulet
" A. Riopel	" Daoust
" A. Fontaine	" L. Z. Magnan.

ST. JACQUES-LE-MINEUR.

Présidente :—Madame A. COUPAL.

Secrétaire :— " A. FALCON.

Trésorière :— " J. VOGHEIL.

Membres du Comité :

Mlle Philomène Martin	Mlle Agnès Lanctôt
" M. Louise Poirier	" Arméline Forgues
" H. Pinsonnault	" R. Brosseau
" Delphine Poirier	" Marie Bisailon
" Eugénie Derome	" Zénaïde Legrand
" Marie Derome	" M. Lamarre
" Louisa Denault	" M. Louise Provost
" J. Langevin	" Azilda Poissant
" Marie Demers	" Rosine Legrand
" Céline Pailiant	" Alphonsine Dupuits
" Anna Beaudin	" L. Derome
" Mélanie Beaudin	" A. Béchard
" Cordélia Longtin	

ILE DUPAS.

Présidente :—Madame P. CASOBON.

Vice " :— " OLIVIER DESY.

Secrétaire :—Mademoiselle M. SYLVESTRE.

Trésorière :— " C. COUTU.

Membres du Comité :

Mme F. N. Désy	Mlle M. Laforest
" Frs. Sylvestre	" Rose Plante
" veuve P. Désy	" Zoé Hervieux
" Ls. Plante	" Aimée Laforest
" J. B. Lincourt	" Julie Désy
Mlle M. D. de Grandpré	

POINTE AUX TREMBLES.

Présidente :—Madame O. REEVES.

Secrétaire :— " A. DUBREUIL.

Trésorière :— " FRED. BLAIR.

ST. EUSTACH.

Présidente :—Madame C. CHAMPAGNE.

Secrétaire :— " FAUTEUX.

Trésorière :— " A. CHAMPAGNE.

ST. JACQUES DE L'ACHIGAN.

Présidente :—Madame L. PIQUET.

Secrétaire :— " E. CLOUTIER.

Trésorière :— " O. PRUDHOMME.

" " ALEX. GAUDET.

" " A. GRANGER.

" " M. GRANGER.

Membres du Comité :

Mme A. Cloutier	Mme Ernest Gaudet
" Jos. Dugas	" Adeline Leblanc
" Léon Morin	" Médéric Leblanc
" Jos. Morin	" Ludger Forest
" Damase Marion	" Isaac Forest
" Odilon Beaudry	" Edmond Marion
" Hornisdas Lesage	" Alfred Lesage
" Nazaire Gagnon	" Joseph Richard
" Elie Dupuis	" Frs. Prudhomme
" Pierre Leblanc	" Joseph Majeau
" J. L. Melançon	" J. B. Desrosiers
" S. Granger	" Magloire Granger
" Granger	" Régis Vaine
" S. Fontaine	" E. Ecrement
" Louis Gaudet	" Ludger Légaré
" Ludger Richard	" David Martin
" J. Louis Richard	" Mathias Gareau
" David Melançon	Mlle M. Melançon

LE SIEGE EPISCOPAL DE MONTREAL

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

(Suite.)

Monseigneur J. J. Lartigue, évêque de Telmesse, résida d'abord chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, situé à cette époque à l'encoignure des rues St. Paul et St. Sulpice. Mais bientôt les citoyens de Montréal se mirent à l'œuvre pour doter la ville d'une église et d'un palais convenables.

Ils adressèrent en conséquence à l'évêque la requête suivante :

A Sa Grandeur l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Jacques Lartigue, Evêque de Telmesse, suffragant de Monseigneur l'Evêque de Québec, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Grandeur,

Les soussignés, résidant en la cité de Montréal, ont l'honneur de vous exposer, qu'ils désirent ardemment que Votre Grandeur continue de résider parmi eux, et convaincus comme ils le sont, que votre avènement à l'épiscopat est un grand avantage pour la Religion, ils savent l'apprécier à sa juste valeur.

Ils ont conçu le dessein d'édifier une maison pour la demeure de Votre Grandeur, et une église dans laquelle vous exercerez tous les devoirs que votre ministère vous impose ; ils ont en vue de faire l'acquisition d'un terrain propre et suffisant pour cet objet, lorsque, de plusieurs qui lui seront offerts, Votre Grandeur aura fait choix de celui qui conviendra le plus pour sa commodité, et celle des citoyens qui doivent en retirer le plus grand avantage.

Un autre motif qui les porte à cette démarche, est la population croissante de cette cité qui, sous beaucoup de rapports, souffre de n'avoir qu'une église paroissiale ; cette église ainsi que Votre Grandeur en est bien persuadée, ne peut pas suffire à contenir moitié des paroissiens de Montréal, et il résulte des maux sans nombre de cet inconvénient outre les fatigues multipliées des Messieurs préposés à la desserte de la paroisse, sous lesquelles ils succombent, effet d'un zèle que vos suppliants ne peuvent trop reconnaître ; en proposant l'érection d'une église et d'une maison comme ci-dessus, ils supplient et espèrent que Votre Grandeur voudra bien aviser et augmenter les moyens pour la desserte de la Paroisse de Montréal, et par là procurer à vos suppliants les secours spirituels et commodités, qu'ils attendent de cet établissement.

Dirigés par le désir ardent de conserver au milieu d'eux Votre Grandeur, de lui fournir un séjour plus digne de sa situation élevée, de diminuer les fatigues des Messieurs qui jusqu'à ce jour ont desservi cette paroisse avec un si grand zèle, et de se procurer plus de commodités dans l'exercice de leur Religion, vos suppliants ne doivent et ne peuvent réaliser aucune partie de leur plan sans l'autorité et le bon plaisir de leur chef spirituel.

Ce considéré, ils supplient Votre Grandeur par tous procédés qu'elle jugera convenables de leur accorder le pouvoir d'ériger l'église et la maison, qu'ils se proposent de construire à telle place et de telles dimensions qu'elle trouvera à propos, et leur amener par ce moyen l'avantage de conserver Votre Grandeur au milieu d'eux en procurant une desserte plus facile, et qui réponde à leurs besoins, et vos suppliants ne cesseront de prier pour la conservation de la vie et santé de Votre Grandeur.

Montréal, 25 Septembre 1822.

Suivent les signatures qui sont partagées ainsi :

Habitants de la ville
 Habitants du Faux-bourg St. Laurent,
 Habitants du Faux-bourg des Récollets
 Habitants du Faux-bourg St. Joseph
 Habitants du Faux-bourg St. Antoine
 Habitants du Faux-bourg Québec et St. Louis
 Habitants du Courant Ste. Marie
 Habitants des Tanneries Béclair et de la Visitation
 Habitants de la Rivière St. Pierre, de la Côte St. Paul, des Tanneries
 St. Henri et Côteau St. Pierre, de la Côte St. Antoine et St. Luc, de la Côte des Neiges.
 En tout environ 1200 noms.

Mgr. Lartigue référa la requête des citoyens à Mgr. l'évêque de Québec qui répondit aussitôt, autorisant son suffragant à profiter de cette offre obligeante, et à désigner lui-même la place d'une maison pour son logement et d'une église ou chapelle pour y exercer ses fonctions épiscopales, "en tel lieu qu'il lui plaira de la dite cité, sur un terrain à lui appartenant afin qu'il y puisse jouir de l'indépendance convenable à la dignité dont il est revêtu."

Mgr. Lartigue convoqua alors une assemblée des habitants de Montréal, dans la salle royale de l'Hôtel-Dieu, pour le 7 février de la même année, afin de délibérer sur les moyens à prendre pour parvenir aux fins de la requête qu'ils avaient présentée. L'avis de convocation est daté du 31 janvier 1823. Le 7 février, Mgr. l'évêque de Telmesse publia l'ordonnance qui suit :

JEAN-JACQUES LARTIGUE, évêque de Telmesse, suffragant et vicaire général de Mgr. l'évêque de Québec, etc., etc.

Vu le rescrit du dit Seigneur Evêque de Québec, en date du vingt-cinq de janvier mil huit cent vingt-trois, qui autorize les signataires d'une requête du vingt-cinq septembre dernier, demandant permission de construire en cette paroisse une église et une maison pour notre usage, et pour les autres fins mentionnées en la dite requête, à ériger les dits édifices dans le lieu qui serait par nous désigné et sur un terrain à Nous appartenant, Nous avons visité en personne divers terrains, dont les uns Nous avaient été offerts *gratis*, et les autres pour certaines considérations pécuniaires. Or Nous avons cru qu'un terrain qui réunirait l'avantage d'être au centre de la population catholique de cette ville à celui d'être à une distance suffisante de l'église paroissiale pour décharger les prêtres d'une grande partie de leur desserte actuelle, serait la place la plus convenable pour l'église et la maison demandées ; et Nous avons jugé qu'un certain lot de terre situé entre la rue Ste. Catherine et la rue Mignonne, dans le faux-bourg St. Louis, et à Nous appartenant, serait le lieu le plus propre à la dite bâtisse, parce qu'il possède les deux avantages ci-dessus exprimés.

En conséquence, Nous avons permis et permettons par les présentes, aux pétitionnaires susdits, et à tous autres qui voudront s'unir à eux pour cette bonne œuvre, de bâtir ou faire bâtir, par contributions volontaires sur le dit terrain, à Nous appartenant, l'église et la maison demandées par la dite requête, avec les bâtiments nécessaires à icelles, selon le devis qui en sera donné par Nous sous notre inspection et celle du comité qui sera appointé à cet effet.

Donné à Montréal, le sept de février, mil huit cent vingt-trois, sous notre seing et sceau, et le contre seing de notre secrétaire.

J. J. Evêque de Telmesse.

Par Monseigneur,

Jb. BONNET, P're. Secrétaire.

Nous croyons devoir donner en entier, à cause de l'intérêt qui s'y rattache, le procès-verbal de l'assemblée de l'Hôtel-Dieu, tenue le même jour.

A une assemblée des habitants de la paroisse de Montréal tenue aujourd'hui, sept de février mil huit cent vingt-trois dans la salle royale de l'Hôtel-Dieu de cette ville, conformément à l'avis qui en avait été donné au public, le trente-un janvier précédent, la dite assemblée, présidée par Monseigneur l'évêque de Telmesse, suffragant de Monseigneur l'évêque de Québec, le dit seigneur de Telmesse a déclaré : qu'il avait reçu une requête à lui adressée par environ douze cents habitants de la dite paroisse de Montréal, en date du vingt-cinq de septembre mil huit cent vingt-deux, et tendant à le prier de fixer sa demeure dans la dite paroisse, en lui offrant de faire ce qui serait en leur pouvoir pour ériger, à l'usage du dit seigneur évêque, une église et une maison, en tel lieu qu'il lui plairait de fixer dans la dite paroisse, non seulement pour l'établissement du dit seigneur et évêque, mais encore pour la décharge de l'église paroissiale de cette ville, devenue évidemment trop petite pour la population de cette

paroisse ; qu'il a, en conséquence, référé cette requête à Monseigneur l'évêque de Québec, par acte du vingt-cinq de novembre, mil huit cent vingt-deux, et qu'il a reçu du dit seigneur évêque de Québec une réponse en date du vingt-cinq de janvier, présente année, qui autorise les pétitionnaires à bâtir l'église et la maison demandées, en tel lieu qui sera choisi par le dit évêque de Telmesse, et sur un terrain à lui appartenant, que le dit seigneur évêque de Telmesse, après avoir visité en personne divers terrains dont les uns lui avaient été offerts *gratis*, pour la ditte bâtisse, et les autres pour certaines considérations pécuniaires, a cru qu'un terrain qui réunirait l'avantage d'être au centre de la population catholique à celui d'être à une distance suffisante de l'église paroissiale pour décharger les prêtres d'icelle d'une grande partie de leur desserte actuelle, serait la place la plus convenable pour l'église et la maison demandées ; et qu'il a jugé qu'un certain terrain, situé entre la rue Ste. Catherine et la rue Mignonne, dans le faux-bourg St. Louis, et à lui appartenant, est le lieu le plus propre à la ditte bâtisse, parce qu'il possède les deux avantages ci-dessus mentionnés :

En conséquence, le dit seigneur évêque Telmesse a permis par un acte en date de ce jour aux pétitionnaires susdits, et à tous autres qui voudront s'unir à eux pour cette bonne œuvre, de bâtir ou faire bâtir, par contributions volontaires, sur le dit terrain à lui appartenant, l'église et la maison demandées, avec les bâtiments nécessaires à icelles, selon le devis qui en sera donné par le dit seigneur évêque, sous son inspection et celle du comité ci-après nommé. Ensuite, il a été résolu par la majorité de la ditte assemblée qu'un comité de trente sept membres soit immédiatement appointé pour régler et conduire tous les ouvrages nécessaires jusqu'à leur perfection ; et que le dit comité, ou ceux de ses membres qu'il autorisera à cet effet, auront le pouvoir de recueillir toutes les contributions volontaires en faveur des dites bâtisses, contracter et faire tous marchés requis pour leur confection, surveiller et faire exécuter les ouvrages qui seront entrepris, soit pour l'entretien, soit pour les ornements internes et les meubles nécessaires au culte et à la célébration des offices de l'Église, et généralement faire toutes recettes et dépenses utiles et convenables pour la perfection des dits édifices : sur quoi toute l'assemblée ayant prié Monseigneur de Telmesse de vouloir bien se charger de la présidence du dit comité, Sa Grandeur a accepté cette charge, et la majorité de la ditte assemblée a nommé les autres membres du comité comme suit :

MM. J. M. Mondelet, J. Viger, Ls. Partenais, Aug. Perrault, Rabreau Duplessis, Jos. Chevalier, Paschal Comte, Aimé Pierre Fizette, Jos. Fournier, Jos. Leduc, Jos. Lapointe, Henri Blache, Frs. Truteau, Louis Barré, Jos. Doyon, Chs. Bourbonnière, Jos. Nadeau, Phil. Dufrène, Aug. Lonion, Jos. Valois, Ls. Berlinguette, Aug. Tullack, Paschal Lachapelle, Jos. Jobin, Frs. Jobin, Frs. Derome, Benj. Dorval, Ant. Dubord Latourelle, Ls. de Chantal, Ls. Gravelle, Henri Pierre, Pierre Benoit, Pierre Lukin, assistant secrétaire, Ig. Bourget, prêtre

Le trésorier à être nommé par le comité, d'entre ses membres ; secrétaire M. Paul Edouard Davelui.

Après quoi, il a été réglé que les fonctions du dit comité commenceront immédiatement après la clôture de la présente assemblée, pour ne finir qu'après la confection des dites bâtisses, et la reddition générale que ses membres feront alors de leurs comptes respectifs par dépense et par recette, en présence de Monseigneur l'Évêque de Telmesse et de quatre autres personnes désintéressées, par lui appointées à cet effet, après que le dit comité, ou la majorité de ses membres, aura reçu et accepté tous les ouvrages entrepris ; lesquels comptes seront ensuite rendus publics : que la majorité des membres du comité susdit nommera des suppléants jusqu'à la concurrence du nombre ci-dessus fixé à trente sept membres, quand elle jugera que quelques-uns des anciens ne pourront plus s'acquitter de leurs fonctions ; et qu'outre les assemblées extraordinaires du comité, qui seront présidées et indiquées, s'il en est besoin, par Monseigneur l'Évêque de Telmesse ou la personne par lui désignée, il y en aura tous les mois une indiquée et présidée par le dit seigneur évêque de Telmesse ou son représentant comme ci-dessus, dans laquelle sera discuté et réglé tout ce qui concernera les dits édifices, et où chaque membre du dit comité rendra compte des dépenses et recettes qu'il aura faites depuis l'assemblée précédente ; qu'enfin le quorum des membres du comité suppléant pour former une assemblée et pour

passer toute délibération, sera de quinze, y compris le président, mais que tous les membres seront convoqués pour chaque assemblée.

Fait dans la ditte salle royale de l'Hôtel-Dieu, le jour et au que dessus, en présence des membres du comité dont les uns ont signé, et d'autres ont fait leur marque d'une croix, en signe d'acceptation, des deux témoins soussignés, et d'un grand nombre d'autres dont les uns ont signé et d'autres n'ont su le faire.

(Signé,) J. J. Evêque de Telmesse.

J. M. Mondelet, J. Viger, Pierre Fizette, Joseph Fournier, Joseph Robreau Duplessis, Joseph Leduc, Toussaint Truteau, Louis Barré, Joseph Doyon, Louis Berlinguette, Ant. Dubord, Joseph Lapointe, Augustin Tullock, Joseph Jobin, F. Jobin, François Derome, Louis de Chantalle, Louis Gravel, H. Pierre, P. E. Daveluy, P. Lukin, Paschal Lachapelle, Joseph Nadeau, Henri Blache, Aug. Perrault, Ig. Bourget, Ptre., Ch. Gaudri, J. Bte. Gaudri, Ls. Parthenais, croix de Augustin Lonion, Joseph Courcelles, Pierre Benoit ; L. B. Leprohon, Léon Gosselin, L. C. Faribault, témoins.

CONCERT,

Jeudi, le 2 Sept. 1886,

PAR

L'HARMONIE DE MONTREAL.

PROGRAMME.

- 1—GRANDE MARCHÉ, France..... *Proff.*
- 2—POLKA,La belle vie,..... *Tavan.*
- 3—OUVERTURE,..... Zampa,..... *Hérol.*
- 4—SOLO DE CORNET, L'Etoile du Midi,..... *Reynaud.*
Mons. P. A. MARRIÉ.
- 5—VALSE..... Madone de Rubens..... *Klein.*
- 6—" La Chanson des Nids "..... *Buot.*
Fantaisie pour deux clarinettes,
MM. P. FINN et E. QUIVRON.
- 7—GRANDE FANTAISIE..... Carmen..... *Bizet.*
- 8—MARCHÉ MILITAIRE, *Brepant.*

Vive la Canadienne !

Dieu protège la Reine !

—Le théâtre ne nous plaît tant, que parce qu'il est le complice éternel de tous nos vices et de toutes nos erreurs.
F. de Maistre.

—Toute louange est cruelle à tout homme qui sincèrement examine sa conscience devant Dieu.—*Ls. Veillot.*

—Allons toujours au-delà des devoirs tracés, et restons toujours en deça des plaisirs permis.—*Mme Swetchine.*

—On n'est riche que de ce que l'on donne, et pauvre seulement de ce qu'on refuse.—*Mme Swetchine.*

FEUILLETON DU BAZAR

CORBIN ET D'AUBECOURT

(Suite.)

IV.

15 mai.

Mon père était ce fils aîné de maître Raymond, parti aux armées tout au premier bruit de la guerre, et qui n'avait plus donné de ses nouvelles, si bien qu'on le croyait mort. Ame généreuse, mais fière et indomptable, ayant, à ce qu'on a cru, essuyé les injustices, peut-être les offenses de certains personnages puissant savant que les troubles éclatassent, il en conçut un ressentiment éternel, et fut dès lors, quoique en silence, révolutionnaire aussi exalté que ma tante est devenue plus tard exaltée royaliste. Les cruautés et les scélératesses des bourreaux de la France excitèrent son horreur sans le faire broncher dans sa haine contre le régime détruit. Il resta républicain comme ceux de Rome, faisant en héros son devoir de soldat, et ne désirant que d'être tué au champ de bataille, martyr d'une cause déshonorée par les hommes, toujours juste, selon lui, devant Dieu. La mort même de M. et de Mme Corbin, qu'il apprit étant prisonnier de guerre au fond de l'Allemagne, ne l'ébranla point. Seulement, cette nouvelle, et les détails que ma tante lui fit parvenir plus tard, le jetèrent dans un désespoir farouche. Ma tante n'avait point ménagé ses opinions. Il ne lui répondit pas, se regarda comme n'ayant plus de famille, et se sentit plus que jamais fatigué de la vie.

Ce fut alors qu'il connut ma mère. Elle était fille d'un pauvre professeur, grand philosophe et homme excellent, qui partageant les convictions du prisonnier, l'avait admis à son foyer, dont cette fille unique faisait l'aimable ornement et le tranquille bonheur. Mon père était beau comme son âme, et elle charmante comme sa vertu. Ils s'attachèrent l'un à l'autre. Pour la première fois depuis bien de années, l'austère capitaine vit un rayon de joie illuminer son cœur outré de chagrins. Hélas ! joie amère ! Deux êtres si bons et si grands pouvaient s'aimer plus que la vie, mais non pas plus que le devoir, et chacun d'eux gardait son secret que l'autre avait pénétré. Comment s'unir ! Ce n'était rien qu'ils fussent pauvres : de telles âmes ne pouvaient s'arrêter aux considérations du vulgaire, se sentant assez de trésors à mettre en commun. Il voulait donner l'appui de son courage, et elle les consolations de son dévouement ; mais elle devinait qu'il ne renoncerait point à sa patrie, et lui savait bien qu'elle n'abandonnerait jamais son père. En sorte que leur noble et grand amour semblaient ne croître et ne fleurir que pour être immolé. Dans cette douleur, d'un même élan il se tournèrent vers Dieu. Le vieux savant, par une bénédiction rare en Allemagne à cette époque, était fervent catholique. Sa fille, saintement élevée, vraiment chrétienne, éloquente et enthousiaste, voulut communiquer au prisonnier, pour leur consolation quand le jour de la séparation serait venu, la piété forte qui déjà calmait les orages de son cœur.

Elle réussit. Mon père avait plutôt oublié qu'ahjuré la foi de ses premiers ans ; il y revint avec la suprême ardeur des infortunés. Vous savez, chère Elise, combien ceux qui souf-

frent et qui aiment Dieu l'aime tendrement. Le bruit courait que la paix allait se conclure et délivrer les prisonniers. Ces triste cœurs s'attendaient donc à se dire bientôt adieu, lorsqu'un coup de foudre lia leur destinées. Le bon vieux professeur mourut presque subitement, n'ayant eu que le temps de léguer son âme au ciel et sa fille à son ami. Les deux legs furent acceptés. Le prisonnier épousa l'orpheline ; Dieu reçut en grâce, je l'espère, l'âme éprouvée qui n'avait jamais douté de sa miséricorde. Je naquis une année après, unique rejeton de ces deux sèves si pures, et mon arrivée en ce monde fut la dernière joie pleine et sans mélange que mon père y goûta.

C'était en 1800. Mon père avait quitté l'armée pour ne pas servir l'ambition de Bonaparte, qui le désolait autant que les infamies révolutionnaires, et ils s'était mis dans l'industrie. Mais la même probité qui lui avait fait briser son épée et renoncer à la carrière des emplois, l'exposait à des périls où son inexpérience succomba. Il était mal noté près des gens qui gouvernaient ; la généreuse audace de son langage lui attira des persécutions qui consommèrent sa ruine. Il se trouva bientôt dans un état voisin de la misère, et enfin, après plusieurs années d'efforts immenses, après d'horribles alternatives, épuisé quoique plein de courage, il se vit, au seuil de la mort, entre sa femme sans ressources et sa fille âgée de sept ans.

Vous vous demandez comment mon père ne s'était pas adressé à sa sœur la marquise d'Aubecourt ? Hélas ! il l'avait fait, et ceci me coûte à dire, bien que le tort de ma tante soit excusable à quiconque la connaît et sait avec quel empressement elle a voulu le réparer. La lettre de mon père fut probablement un peu trop fière. Ma pauvre tante répondit en envoyant bien vite une somme assez forte ; mais elle eut l'imprudence (elle en a souvent pleuré) de ramener encore ses malheureuses opinions, et de se montrer royaliste, là où elle devait n'être et n'était que sœur. Aigris par leur infortune, indignés, d'autant plus susceptibles qu'ils étaient plus malheureux, mon père et ma mère refusèrent amèrement ce don qui pouvait les sauver. Ma tante, offensée à son tour, ignorant d'ailleurs la profondeur de notre chute, n'insista pas. Plus tard, pressée d'un noble regret, elle fit d'inutiles démarches pour retrouver son frère. Il avait disparu, mettant un soin cruel à cacher sa demeure et son nom. Ma mère non moins fière, n'avait garde de lui désobéir en indiquant l'asile affreux où il achevait stoïquement sa lente agonie. Je vois toujours cette mansarde, dans l'une des plus noires maisons du plus misérable quartier de la ville. On m'avait fait venir de la petite pension où j'étais entretenue depuis quelques temps avec le prix des derniers meubles. Ma mère, pâle et brisée, mais l'œil sec, soutenait la tête courageuse du mourant. Les regards attachés sur le crucifix serré dans ses mains jointes, il écoutait les exhortations d'un prêtre, debout au pied de son lit. Lorsque j'entraï, je le vis sourire. Il m'enbrassa tendrement, et je me mis à genoux. Posant sur ma tête sa main déjà froide : "Ma fille, me dit-il, tu ne me verras plus. Prie pour moi ; chéris ta bonne mère, et met ta confiance en Dieu qui me rassure au moment de vous quitter. Ne balance jamais à remplir aucun devoir. Sois généreuse ! Je te bénis de toute mon âme au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit." On m'emporta. Il mourut le soir.

(A continuer)

Day & Deblois
FONDERIE 110 À 120 RUE ANNE

PLASTRES et COLONNES pour Eglises et magasins et CLOTURES élégantes, en fonte pour Bâtisses et Cimetières d'une spécialité.

— AUSSI —

Fournaises à eau chaude "Beaupré"

Pour chauffage des Eglises, Couvents, Collèges, magasins et Maisons Privées.

La plus économique, la plus facile à tenir en bon ordre et garantie donner entière satisfaction.

Nombreux certificats des membres du clergé et autres témoignant de son excellence.

Les membres du Clergé, les banquiers, les marchands, le Gouvernement et les Compagnies de chemins de fer admettent que les

COFFRES-FORTS DE GOLDIE & McCULLOCH

sont les meilleurs et les achètent.

Les Coffres-forts à l'épreuve du feu et des voleurs de

GOLDIE & McCULLOCH

S'achètent au

No 298, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ALFRED BENN, *Gérant.*

P.S.—Nous avons un certain nombre de coffres-forts de seconde main à vendre à bon marché.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de

Bois de Sciage

92, RUE SANGUINET, MONTREAL

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
Telephone No. 106.
Bassin Wellington en face des bureaux du Grand-Trône.

Telephone No. 1404.

JOSEPH PAQUET

OFFICE, 286 RUE CRAIG

Manufacturier de

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, ARCHITRAVES, MOULURES de tous genres.

Et tout espèce de travaux à la pièce.

NO. 12 A 22, RUE PERTHIUS

MONTREAL.

McNALLY & CIE

Importateurs de

TUYAUX POUR CANAUX

Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment Canadien, Tuyaux de Chemins, Têtes de Cheminées, Briques Refractaires, Terre Refractaire, Bronnettes d'Entrepreneurs, Etc.

No. 12, RUE WELLINGTON

Coin de la rue des Sœurs Grises, près de la rue McGill,

MONTREAL.

JOSEPH ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

1077 RUE NOTRE-DAME 1077

Constamment en mains une grande quantité de Pin, Pruche, Epinette, Lattes, Bardeaux, Bois franc.

— AUSSI —

BOIS DE CHARPENTE DE TOUTES DIMENSIONS

Telephone No. 879

L. J. A. SURVEYER

Agent des PENTURES A RESSORT de GEER pour Portes d'Eglises et de maisons privées.

RAZOIRS SUISSES à 4 ou 6 lames, les meilleurs razoirs faits.

1588, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

ETABLI EN 1843

OWEN, MCGARVEY & FILS

Nos. 1849, 1851 et 1853, Rue NOTRE-DAME

(Coin de la rue McGill)

Tient constamment en mains l'assortiment le plus considérable et le plus varié qu'il y ait en Canada, pour meubles de Salons, Salles à diner, Bibliothèques et Chambres à coucher. Il y a dans l'établissement un magnifique élévateur pour transporter les pratiques à n'importe laquelle des six étages de leur magasin. Toutes marchandises marquées en chiffres et garantie être tel que représentées, tant dans le détail que dans le gros.

E. D. COLLERET

Ferronneries, Huiles, Peintures, Vitres, Mastic, Tôle Galvanisée, Tôle noir, Ferblanc, etc etc.

102, Rue MCGILL 102

Vis-à-vis

LE MARCHE STE-ANNE

MONTREAL.

J. H. WALKER

ESTABLISHED 1859

DESIGNER AND ENGRAVER ON WOOD,

FORESTRY CHAMBERS

132, ST-JAMES STREET

AND

116, ST-FRANÇOIS-XAVIER ST.

MONTREAL.

Banque Ville-Marie

153, Rue ST-JACQUES

MONTREAL

Succursales :—Berthier, Lachute, Louiseville, Nicolet, Pointe St-Charles, Saint-Césaire et Saint-Jérôme.

Traites émises sur toutes les parties du monde.

Dépôts à termes reçus, sur lesquels un intérêt est alloué.

Collections faites aux taux les plus bas.

W. WEIR, Président.

U. GARAND, Caissier.

ST-PETERS CATHEDRAL BAZAAR

ASK FOR THE

PEACHY CIGAR

Choicest brand in the market

Can be had at Stall in the Bazar

Guy Tremelliog

773, CRAIG STREET

MONTREAL.

LA LOTERIE

DE LA

CATHEDRALE DE MONTREAL

1,000 BILLETS GAGNANTS REPRESENTANT UNE VALEUR DE

\$10,000.

Ces billets gagnants consistent en lots à bâtir dans et près de la ville, Pianos, Moulins à battre Peintures à l'huile, Montres, Machines à coudre, Fournaises à eau chaude, Voitures d'hiver et d'été, etc.

Billets.....25 cts

Pour les billets et autres informations, s'adresser à

LE PROCUREUR DE L'ARCHEVECHE,

Montréal, Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE

PIANOS, ORGUES ET HARPEs,

DES PREMIERES MANUFACTURES

Américaines, Européennes et Canadiennes.

Fournisseur des Principaux Artistes de Montreal.

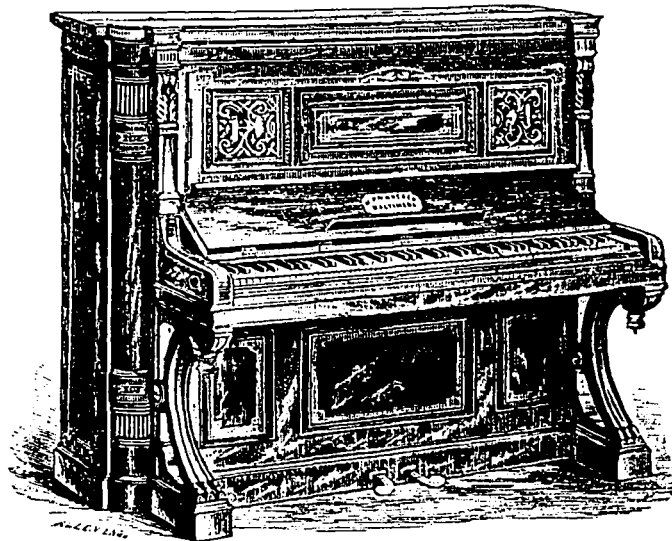
SEUL AGENT DES CELEBRES MAISONS :

Hazeltou Freres,

NEW YORK.

J. C. Fischer,

NEW YORK.



W. Knabe & Cie.

BALTIMORE.

Kranich & Bach,

NEW YORK.

Dominion Organ and Piano Co.,

BOWMANVILLE, ONT.,

Ainsi que des Principales Maisons Europeennes.

Pianos à queue, droits et carrés, et Orgues de Chapelle et de Salon, de toutes descriptions.

SPÉCIALITÉ.—Pianos droits, de dessins artistiques, dans les plus nouveaux modèles, en acajou, loupe de noyer, noyer d'Asie, noyer italien, ébène et or, bois de rose, thuya, érable gris argenté, cocobola, &c., &c. Vieux instruments pris en échange.—Instruments d'occasion de tous prix.

Le plus grand choix de beaux instruments qu'il y ait au Canada, aux plus bas prix.

No. 1676 Rue Notre-Dame,

PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME,

MONTREAL.